



Commune de Charantonnay

1260 Avenue du Dauphiné - 38790 Charantonnay

04 74 59 01 42 – 04 74 59 13 96 – www.charantonnay.fr

(SUITE AUX DIRECTIVES DE LA PREFECTURE DE L'ISERE)

CONVOCACTION CONSEIL MUNICIPAL

Une session ordinaire du conseil municipal aura lieu :

Le mardi 03 novembre 2020 à 19h

à la salle Alphonse GUINET

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A Charantonnay, le 29 octobre 2020

Le Maire,
Pierre-Louis ORELLE



La séance du conseil est publique, mais limitée à 06 personnes.

Merci de vous signaler au secrétariat de la Mairie (0474590142) afin de vous éviter un déplacement inutile.

ATTENTION :

Pour la séance, le respect des règles sanitaires suivantes est indispensable :

- Port du masque individuel ;
- Lavage des mains avec solution hydro alcoolique à l'entrée et à la sortie de la salle ;
- Utilisation d'un stylo personnel pour signature des feuilles d'émargement ;
- Se munir d'une attestation de déplacement.

ORDRE DU JOUR

DÉLIBÉRATIONS

FINANCES

Indemnité de conseil au comptable du Trésor Public

Ouverture des ¼ de crédits d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2021 pour l'assainissement

Ouverture des ¼ de crédits d'investissement avant le vote du Budget Primitif de la commune pour 2021

Approbation du versement des crédits scolaires;

Tarifs de la commune pour 2021 ;

TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES

Approbation du renouvellement de la convention avec l'entreprise TOP FORESTIER pour le déneigement

ENVIRONNEMENT

Autorisation de marteler la parcelle forestière N°3 à l'Office National des forêts

Questions diverses

Tour de table et expression libre